

L'HEBDO DU CNDH

N°20 - Semaine du 25 novembre au 1^{er} décembre 2013

www.cndh.ma

AVIS CONSULTATIF SUR LES DROITS DES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES

Suite à une saisine de la Chambre des conseillers, le CNDH a émis un avis consultatif sur le projet de loi N° 12-19 fixant les conditions d'emploi des travailleurs domestiques. Cet avis vise à renforcer la protection de cette catégorie des travailleurs et à interdire le travail des enfants. Ainsi, le Conseil, recommande, de fixer l'âge minimum d'admission au travail domestique à 18 ans. Les recommandations du CNDH concernent également les questions relatives à la convention collective de travail, la protection de la maternité, la durée normale de travail, le repos hebdomadaire, la prime d'ancienneté et les garanties contractuelles des travailleurs domestiques, l'âge de retraite, la liberté syndicale et le droit d'organisation, l'égalité des salaires, l'immatriculation à la Sécurité sociale, la couverture médicale de base, le logement fourni...

DROITS DES ENFANTS : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CNDH ET L'ONDE

Le président du Conseil M. Driss El Yazami a participé, le jeudi 28 novembre à Tanger, à la rencontre nationale organisée par l'Observatoire national des droits de l'enfant (ONDE) à l'occasion de la commémoration du 20^{ème} anniversaire de la ratification par le Maroc de la Convention des Nations unies des droits de l'enfant (CNUDE), sur le thème 'la sécurité et la protection de l'enfant est l'affaire de tous'. A cette occasion, le CNDH et l'ONDE ont signé une convention de coopération et de partenariat. Cette convention entend consacrer l'approche des droits de l'Homme dans la problématique de l'enfant, encourager la recherche scientifique dans les domaines de la protection de l'enfance, contribuer à l'appui de programmes et activités visant la protection des droits de l'enfant et l'interdiction de tout abus ou exploitation à leur égard. La convention a également pour objectif de contribuer au renforcement des capacités des différents acteurs intervenant dans le domaine ainsi que le développement de la coopération en matière d'harmonisation de la législation nationale avec les engagements internationaux du Maroc.

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS

L'Ambassadeur d'Argentine au Maroc (le 28 novembre 2013) : M. El Yazami a reçu M. José Gutierrez Maxwell, Ambassadeur d'Argentine au Maroc. Cette première rencontre a permis de présenter au diplomate argentin les prérogatives et les actions du Conseil. Les deux responsables ont par la même occasion examiné les possibilités de coopération futures en vue notamment de mettre en exergue les expériences du Maroc et de l'Argentine en matière de justice transitionnelle.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
 المجلس الوطني لحقوق الإنسان
 Conseil national des droits de l'Homme

CRDH

RABAT-KÉNITRA
CONFÉRENCE SUR LA
MORALISATION DE LA VIE
PUBLIQUE AU MAROC

Le président de la CRDH de Rabat-Kénitra M. Abdelkader Azrii a participé aux travaux de la conférence organisée du 25 au 27 novembre par l'Académie du Royaume sur 'la moralisation de la vie publique au Maroc'. M. Azrii a mis en exergue la contribution des institutions de médiation dont le Conseil dans la lutte contre la dépravation et la consolidation du processus démocratique sur la base des normes internationales pertinentes.

MARRAKECH-TANSFIT
PHASE FINALE DU «PRIX
DES DROITS DE L'HOMME
POUR LES JEUNES
GÉNÉRATIONS»

La phase finale du «prix des droits de l'Homme pour les jeunes générations» lancé le 10 octobre dernier par la CRDH de Marrakech, en partenariat avec les Académies régionales de l'Éducation et de la Formation de Marrakech- Tansift- Al Haouz et Doukkala-Abda, s'est déroulée le dimanche 1^{er} décembre 2013 à Marrakech. Cette phase a été marquée par la participation de 53 élèves ayant franchi avec succès la deuxième phase (au niveau provincial). L'examen a porté sur l'ouvrage intitulé 'Des fondements philosophiques des droits de l'Homme' publié récemment par le CNDH.

ERRACHIDIA-OUARZAZATE
RENCONTRE DE
CONCERTATION AVEC
LES CHEFS DE SERVICES
PROVINCIAUX ET LES
COMMUNES DE LA
PROVINCE DE TINGHIR

La CRDH d'Errachidia-Ouarzazate a organisé, le 28 novembre à Tinghir, une rencontre de concertation avec les chefs de services provinciaux et les responsables des communes de la province de Tinghir. La rencontre a permis d'identifier les principaux besoins sectoriels, de définir les priorités des départements et des propositions concrètes relatives à la promotion de la culture des droits de l'Homme, de manière à créer la cohérence et la complémentarité nécessaire entre les différentes parties prenantes dans la région.

DAKHLA-AOUSSERD
SALON DU LIVRE DE
LA RÉGION DE OUED-
EDDAHAB-LAGUOUIRA

La CRDH de Dakhla-Aousserd participe, du 29 novembre au 8 décembre à Dakhla, à la quatrième édition du Salon du livre organisée par la Direction régionale du ministère de la Culture sur le thème 'la lecture, un pilier pour le développement durable'. Outre la tenue d'un stand présentant les différentes publications du Conseil, la Commission organisera deux conférences sur 'l'éducation aux droits de l'Homme au niveau régional : réalité et perspectives' et sur 'le rôle de l'éducation et de la culture dans la pratique aux droits de l'Homme'.

CASABLANCA-SETTAT
UN ATELIER SUR LE SIDA
ET LA LUTTE CONTRE LA
STIGMATISATION

En coordination avec la CRDH de Casablanca- Settata, l'Association de lutte contre le SIDA (section de Casablanca) a organisé, le 27 novembre à Casablanca, une conférence sur le thème 'la lutte contre la stigmatisation et la discrimination à l'égard des femmes en situation précaire et les plus exposées aux risques d'infection par le VIH'. Organisée à l'occasion de la journée internationale de lutte contre le Sida (le 1^{er} décembre) et la journée internationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes (le 25 décembre), cette rencontre a porté sur plusieurs axes, dont notamment : 'la situation épidémiologique du VIH', 'Sida et droits de l'Homme', 'la violence à l'égard des femmes', 'la lutte contre la stigmatisation et la discrimination envers les femmes enceintes porteuses du VIH', et 'la protection des catégories vulnérables en particulier les femmes en situation précaire'.